



<<Service Description: Advanced Services – Fixed Price>>

Description du service : Services avancés – Prix fixe

<<Cisco Service for Big Data – Cold Data Offload (ASF-DCV1-G-BD-CDO)>>

Service Cisco de traitement massif des données – Déchargement de données froides (ASF-DCV1-G-BD-CDO)

Le présent document décrit les Services avancés à prix fixe : Service Cisco de traitement massif des données – Déchargement de données froides.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, le présent document est intégré à votre Contrat-cadre de services, à votre Contrat de services avancés ou à tout autre contrat de service couvrant l'achat de services basés sur des Services avancés auprès de Cisco (« Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales consultable sur http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service Cisco de traitement massif des données – Déchargement de données froides

Résumé du service

Cisco fournira au Client le Service Cisco de traitement massif des données – Déchargement de données froides pendant les heures de travail normales.

Activités des services

- Gestion de projets
- Conception et tests
- Déchargement des données froides dans l'entrepôt de données

Produits livrables

Résumé
Rapport final

Lieu de la prestation

Les Services sont fournis à distance et sur place, si besoin est.

Gestion de projets

Responsabilités de Cisco

- Fournir au Client une liste des rôles et responsabilités du personnel Cisco désigné conformément à la présente Description de service.
- Fournir un Plan de gestion de projets (« PGP »). Le PGP est un document de référence à partir duquel le chef de projet Cisco peut gérer les services rendus, évaluer l'avancement du projet et gérer les problèmes de gestion du changement ainsi que toute question courante.
- Collaborer avec le Client afin de repérer et de documenter les relations de dépendance, les risques et les problèmes associés à la réussite du projet.
- Participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions d'examen de projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées.

- Fournir au Client l'identité des membres du personnel nécessitant un accès aux locaux du Client, au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date prévue à laquelle lesdits membres du personnel nécessiteront un accès.
- Transmettre au Client un rapport hebdomadaire sur l'avancement du projet.
- Présenter (le cas échéant) un rapport de transfert et d'exception, ainsi qu'un rapport sur les actions de suivi et les enseignements tirés à la fin du projet.

Responsabilités du Client

- Fournir au chef de projet Cisco une liste des rôles et responsabilités du personnel désigné par le Client conformément à la présente Description de service.
- Veiller à ce que le personnel clé (notamment les administrateurs de base de données, les responsables de la conception et de la planification de l'architecture, les spécialistes en ingénierie de serveur/réseau et les personnes responsables de l'exploitation du réseau/serveur/de la base de données) soit disponible pour fournir des renseignements et participer aux séances d'examen, ateliers et autres activités de collecte de renseignements. Le PM du Client veillera à ce que Cisco dispose de l'ensemble des informations, données et documents raisonnablement nécessaires pour qu'il puisse fournir les Services et se conformer aux responsabilités de Cisco énoncées dans la présente Description de service. Ces renseignements comprennent, sans toutefois s'y limiter : (i) des renseignements relatifs aux exigences professionnelles du Client ainsi que celles liées au réseau, à la conception et à tout autre élément applicable; (ii) les documents fonctionnels ou techniques en lien avec lesdites exigences; et (iii) les cartes de topologie, les détails de configuration et l'infrastructure réseau actuelle et proposée.
- Identifier les personnes-ressources principales autorisées par le Client et leurs remplaçants. Ces personnes doivent fournir les renseignements nécessaires, obtenir les autorisations d'accès et assurer la coordination des Services sur site avec d'autres structures et tierces parties.
- Participer, lorsque cela est nécessaire, aux réunions d'examen de projet ou aux conférences téléphoniques régulièrement organisées.
- Assurer la coordination avec les tiers externes, notamment pour les activités de télécommunications nationales, les produits livrables et les calendriers.
- Sauf disposition contraire prise entre les parties, veiller à ce que toute demande de renseignements ou de documentation en lien avec le projet ou formulée par Cisco soit satisfaite dans les cinq (5) jours ouvrables.

Conception et tests

Responsabilités de Cisco

- Élaborer et configurer l'environnement sur le site du Client qui comprend une trousse de démarrage UCS de traitement massif des données ou nombre équivalent de systèmes hôtes (huit) et d'équipements conformément à la plateforme Cisco UCS CPA Version 3 (Common Platform Architecture, CPAv3) pour le traitement massif des données.

- Installer les systèmes d'exploitation Redhat, CentOS, SUSE ou Ubuntu, selon les licences du Client.
- Effectuer l'installation et la configuration des services pour la grappe Hadoop.
- Évaluer l'environnement existant, le programme de définition d'utilisation partagée des applications, la répartition des données, les volumes, le flux de travail et les files d'attente de travail.
- Installer et configurer la distribution Hadoop manuellement ou grâce à UCS Director Express.
- Installer et configurer chaque composant nécessaire de l'écosystème Hadoop intégré dans le progiciel Hadoop.
- Effectuer les validations du système pour tous les composants Hadoop installés sur l'ensemble des nœuds.
- Concevoir et passer en revue tous les documents d'installation, de mise en œuvre et de configuration. Présenter le plan d'installation aux parties prenantes du Client.
- Présenter les cas d'utilisation commerciaux et les avantages de l'architecture UCS par rapport aux défis commerciaux.

Responsabilités du Client

- Effectuer le montage sur bâti et l'empilage du matériel au niveau de l'emplacement du centre de données du Client.
- Fournir un adressage IP pour tous les composants, y compris les adresses opérationnelles et de gestion.
- Prendre en charge tous les frais de stockage supplémentaires associés aux retards imputés au Client.
- Fournir tous les systèmes d'exploitation nécessaires ou logiciels de traitement massif des données/Hadoop et les licences qui seront installés sur la plateforme Unified Computing System.
- Fournir à Cisco un accès à tous les domaines nécessaires à la création de l'architecture, à l'installation du matériel et des logiciels Unified Computing System, et au test du système.
- Effectuer des tests et fournir un environnement de test.

Déchargement dans l'entrepôt de données (données froides)

Responsabilités de Cisco

- Discuter des exigences, des hypothèses et des dépendances et identifier les ressources et compétences techniques adéquates nécessaires au projet.
- Travailler avec les parties prenantes pour expliciter et actualiser les exigences.
- Travailler avec le Client pour sélectionner les données à télécharger et qui sont conformes aux directives suivantes :
 - Un service réseau est mis en place pour transférer les données à partir des sources définies par le Client, comme un client ou connecteur Hadoop, un client NFS, un client ou connecteur HDFS compatible avec Hadoop, ou SQUOP.
 - Le transfert des données constitue un événement singulier, avec une assistance sur site de Cisco pour une période maximale de 4 jours ouvrables.

- Les données ne nécessitent aucune conversion et peuvent être traitées grâce à une copie directe ou à un énoncé SQL que le Client fournit.
- Présentation des données aux fins de requête et d'analyse par le biais d'un service réseau fourni par la Distribution Hadoop.
- Historique de la migration de données
 - Établir et examiner le Plan de transfert de données avec les parties prenantes
 - Configurer la grappe au niveau des connecteurs Hadoop
 - Transférer les données à partir des sources de données identifiées vers la grappe Hadoop
- Validation des données et des services
 - Tester et valider l'ensemble des données
 - Documenter les résultats des tests
- Cisco fournira les documents suivants au format PDF aux fins d'examen par le Client :
 - Liste de vérification de la mise en œuvre des exigences préalables d'Hadoop
 - Rapport final

Responsabilités du Client

- Identifier en collaboration avec Cisco les structures de données qui pourront être déplacées dans l'environnement Hadoop.
- Cisco demandera au Client de participer aux activités suivantes au moment opportun :
 - Discuter des exigences, des hypothèses, des dépendances, des ressources et compétences techniques de mobilisation.
 - Passer en revue toutes les exigences préalables de la mise en œuvre et de la mobilisation.
 - Se conformer aux exigences préalables avant l'arrivée du personnel de Cisco sur le site.
 - Élaborer et planifier les ressources, selon les calendriers, les jours et disponibilités.
 - Analyser l'infrastructure et l'architecture de la solution existantes et proposées.
 - Élaborer des recommandations ou des changements nécessaires, en se basant sur les pratiques exemplaires et les exigences du Client.
 - Exécuter ou assister dans les activités et tâches liées à l'installation et à la configuration des composants Hadoop.
 - Passer en revue les notes et la documentation concernant l'installation, la mise en œuvre et la configuration.
- Le Client examinera les produits livrables fournis par Cisco dans les cinq (5) jours ouvrables après leur réception et soumettra des commentaires écrits.

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services Cisco sont basés sur les renseignements que Cisco reçoit du Client au moment des Services.

- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué aux présentes.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Le personnel concerné comprend notamment les administrateurs de base de données, les responsables de la conception et de la planification de l'architecture, les spécialistes en ingénierie de serveur / réseau, les personnes responsables de l'exploitation de serveur/réseau/de la base de données.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements prévus (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.
- Désigner un interlocuteur unique qui jouera le rôle de personne-ressource technique principale auprès de l'ingénieur Cisco désigné.
- Désigner un interlocuteur suppléant avec qui communiquer en cas d'indisponibilité de l'interlocuteur principal du Client, et qui aura autorité pour agir sur tous les aspects des services en son absence.
- Informer Cisco de toute mise à niveau matérielle ou logicielle, ou de toute autre modification au sein du réseau du Client au moins trente (30) jours ouvrables avant la mise à niveau.
- Informer Cisco de toutes les mises en application prévues dans les dix (10) jours ouvrables précédant ces mesures.
- Informer Cisco de toute modification relative à la planification d'une installation au moins soixante-douze (72) heures avant la date d'installation planifiée initiale.
- Fournir les politiques, les conditions et les environnements de travail en vigueur sur le site.
- Fournir les exigences documentées du Client (commerciales et techniques) et les spécifications de conception de l'architecture globale.
- Sauf disposition contraire prise entre les parties, le Client doit veiller à ce que toute demande de documentation ou de renseignements requise pour le Service devant être effectué par Cisco soit satisfaite dans les deux (2) jours ouvrables.
- Le Client devra créer et gérer un alias de messagerie interne pour assurer la communication avec l'équipe de Cisco.
- Le Client se chargera de fournir un accès aux bases de données, aux entrepôts de données, au réseau et la connectivité des ports requise pour les dispositifs et outils. En outre, il fournira les adresses IP nécessaires pour connecter les périphériques et les détails de configuration nécessaires afférents à DNS/NIS, au domaine Windows ou à Windows Active Directory.

- Informer Cisco des modifications effectuées sur le Réseau (ajout ou suppression de Produits et modifications apportées aux renseignements d'identification des Produits notamment) et de toute modification apportée au Syslog, au DNS, au proxy et à l'adresse IP des serveurs de la passerelle.
- Il incombe au Client d'honorer toute demande de modification du système (pare-feu, configuration ACL, création d'identifiants d'utilisateurs, etc.) pour faciliter la collecte des données dans un délai d'un (1) jour ouvrable à compter de ladite demande.
- Tous les documents livrables seront fournis en langue anglaise.
- Le Client est tenu de planifier les installations nécessaires pour effectuer les réunions sur site (comme des salles de conférence, des projecteurs et des ponts de conférence).

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.